

Date de mise en ligne le 20 08 2025



Mairie de Lons  
Place Bernard Deytieux  
CS 70213  
64144 LONS Cedex

## DÉCISION DU MAIRE n° 75/25/AJ Le Maire de la Commune de LONS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
notamment l'article L.2122-22,

Vu la délibération n° 18/08062020 en date du 08 juin 2020  
par laquelle le conseil municipal l'a chargé, par délégation,  
de prendre les décisions prévues à l'article L. 2122-22 susvisé,

Vu la délibération n° 1625062025 de mise à disposition  
gratuite d'un local à l'association FOOTBALL CLUB de  
LONS,

Considérant que l'association FOOTBALL CLUB de LONS  
souhaite utiliser un local pour ses activités, il convient de  
signer une convention de mise à disposition entre la commune  
et l'association FOOTBALL CLUB de LONS,

Considérant que la décision n° 58/25/AJ en date du 17 juin  
2025 relative à la mise à disposition comporte une erreur  
matérielle, il convient de la retirer,

### DÉCIDE

#### ARTICLE 1<sup>er</sup> :

La décision n° 58/25/AJ en date du 17 juin 2025 est retirée et remplacée par la présente  
décision ayant le même objet.

Un état des lieux ainsi qu'une convention de mise à disposition seront signés entre la commune  
de LONS et l'association FOOTBALL CLUB de LONS, pour l'utilisation à titre gratuit, d'un  
local, sis à LONS, Mail de Coubertin, pour une durée de 5 ans, à compter de la date de  
signature.

#### ARTICLE 2<sup>ème</sup> :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau  
dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État, de sa  
publication et de sa notification.

#### ARTICLE 3<sup>ème</sup> :

Publicité sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil municipal.  
Communication de la présente décision sera donnée au conseil municipal.

Une ampliation de la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet des Pyrénées-  
Atlantiques, pour visa.

FAIT A LONS, le 19 août 2025

Le Maire,

Par délégation du conseil municipal,

  
NICOLAS PATRIARCHE